

Bienvenue à **VANTOUX**



La fête avant la rentrée...

N° 31 - Septembre 2018



Evénements

De nombreux petits Novillois, Novilloises, Vantousiens et Vantousiennes de l'école Les Moulins accompagnés de leurs parents, des stands de jeux de toutes sortes, des spectacles de danses, des poneys, un service de restauration impeccable, et aussi un très beau temps : Tout était réuni pour une parfaite réussite de la kermesse scolaire.



Kermesse de l'école



Feu de la Saint Jean



14 juillet

Organisée par les bénévoles de l'association Vantoux Loisirs, la soirée feu de la Saint-Jean a permis à de nombreux Vantousiens de se retrouver dans une ambiance musicale autour d'un simple verre ou d'un repas convivial, avant de se regrouper sur le terrain de football lors de l'embrasement du bûcher.

Bravo à la municipalité et à la Lyre Sportive pour la soirée du 13 juillet et le joli feu d'artifice qui a réjoui les nombreux spectateurs présents dans l'enceinte du terrain de football.



À Tout Vent
atoutvent57@gmail.com

Conférence

animée par Véronique MORELLE
de SWEET INES HOME ORGANISING
<https://www.facebook.com/sweetineshomeorganising>

Maison allégée, Esprit libéré

"Je le garde au cas où..."
"Je vais l'acheter, j'en aurais
peut être besoin un jour..."





A Tout Vent



Un public intéressé a participé à la dernière conférence de l'association A Tout Vent « Maison allégée, esprit libéré » animée par Véronique Morelle venue tout spécialement de Belgique. Tous les participants ont été reboostés pour débarrasser et ranger leurs maisons grâce à sa méthode du Home Organising.



Saint-Barthélémy

Le lundi de la fête du village, de très nombreux Vantousiens se sont rendus au monument aux Morts afin de rendre hommage aux défunts de la commune. Plusieurs gerbes ont été déposées à l'occasion de la saint-Barthélémy, patron du village : une de la municipalité, une du Souvenir Français ainsi que celle offerte par la Lyre Sportive.

Editorial



C'était la fête au village !

Lors de l'inauguration de la fête patronale en août dernier, c'est au Sénateur Jean-Louis Masson qu'est revenu l'honneur de couper le ruban.

Selon la tradition, le maire Bertrand Brigaudeau a lancé la première boule du concours de quilles.

S'en est suivi en soirée un concert de pop-rock-progressif avec le groupe local « Wilson Park ».



Mairie de Vantoux

3, rue Jean-Julien Barbé - 57070 VANTOUX
Tél. 03 87 36 61 09 - Fax 03 87 36 66 66
Email : mairie-vantoux@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-vantoux.fr

Directeur de la publication : **Bertrand BRIGAUDEAU**

Mise en page / Photos : **Thierry ROBINET**

Impression : **Advisual - Strassen / Luxembourg**

D'une école à l'autre...

Juin 2014 : les écoliers de Vantoux quittent définitivement l'école Jean Prouvé.

Que de souvenirs pour beaucoup d'entre nous ! 64 années de bons services, plusieurs générations d'enfants dans cette école et son écrin de verdure... Après une année de travaux, sa restauration est terminée, subventionnée à hauteur de 92 % de par la nature exceptionnelle du bâtiment. Ce lieu deviendra une vitrine où créateurs, designers, artistes et artisans exposeront leur savoir-faire. Ce défi innovant trouvera parfaitement sa place dans ce bâtiment inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 2001.

Autre école, autre projet

A son ouverture en septembre 2014, l'école « Les Moulins » accueillait 119 élèves, répartis en 5 classes. Lors de sa création, nous avons anticipé une hausse des effectifs et des dispositions ont été prises pour une extension possible des locaux. Aujourd'hui, 142 enfants fréquentent l'établissement, une nouvelle classe a été ouverte. La fréquentation exponentielle du périscolaire nous a conduit tout naturellement à l'ajout de deux salles supplémentaires en continuité avec l'existant côté rue. La cour des maternelles a été réaménagée et deux préaux sont en cours d'achèvement.

Nos deux écoles ont chacune un destin singulier, mais pour autant, l'avenir ne gomme pas le passé.

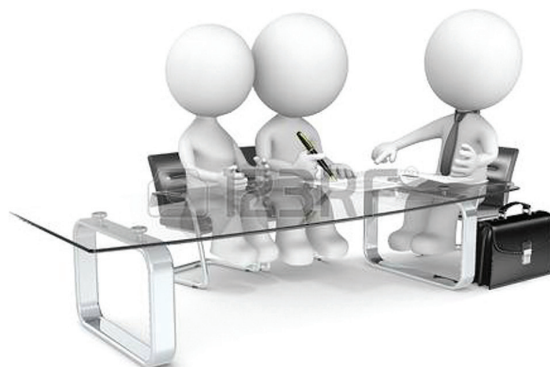
*Je vous souhaite à tous
une belle année scolaire,
riche de projets
et de réussites.*

Françoise JAN
Première adjointe



Délibérations

Compte rendu du Conseil Municipal
du vendredi 8 juin 2018, sous la présidence
de M. Bertrand Brigaudeau, Maire



Vente du parc communal : Les élus, après s'être vus présenter la proposition du promoteur retenu, autorise le maire à signer le compromis de vente pour le parc communal. Afin que la commune puisse être accompagnée sur les projets et de pouvoir bénéficier d'un appui et de conseils dans ces démarches, le conseil municipal décide de signer une convention de partenariat avec l'Aguram. Celle-ci coûtera 5 000 € à la commune.

Semaine de 4 jours à l'école : A la rentrée de septembre 2018, l'école Les Moulins passera à la semaine de 4 jours avec un accueil extrascolaire le mercredi matin. Il est décidé d'augmenter de 1 % les tarifs du périscolaire. Actuellement, la commune a un agent contractuel en contrat jusqu'au 31/08/2018 sur deux postes :

- Un poste d'adjoint d'animation à 30 h/semaine annualisées.
- Un poste d'agent technique à 5 h/semaine (entretien mairie et foyer).

Avec le passage à la semaine de 4 jours et pour équilibrer les apports de personnel avec Nouilly, il convient de modifier le contrat de cet agent en créant un poste d'ATSEM de 29 h/semaine annualisé et un poste de 6 h/semaine d'adjoint technique pour le ménage de la mairie et du foyer.

Il est également décidé de créer un poste d'ATSEM de 12.63 h/semaine annualisées afin d'équilibrer le quota entre les deux communes. Afin de pallier aux absences ou maladies de longues durées des agents, les élus décident d'autoriser le maire à pouvoir recruter en urgence un agent en cas de besoin de remplacement d'un agent indisponible.

Nouvel agent communal : Un poste de 26 h/an annualisé en contrat CEC (Contrat Emploi Compétence) a été créé afin de renforcer l'équipe technique communale.

Crédit relais : Afin de pouvoir régler les entreprises en charge de l'agrandissement du périscolaire et de la restauration de l'école Jean Prouvé et dans l'attente de percevoir les subventions afférentes, un crédit relais d'un montant de 200 000 € va être demandé auprès d'un établissement bancaire.

AG des maires et adjoints



La première assemblée générale de l'association des maires et adjoints du canton du pays messin a eu lieu dernièrement à Saint-Julien-lès-Metz.

42 communes dont Vantoux étaient représentées.

Travaux



Ecole Jean Prouvé

Après plusieurs mois de travaux, l'ancienne école Jean Prouvé a retrouvé son lustre d'antan. Jean François Lavigne, président du PODAM et ses collègues prennent possession du site.



Ecole Les Moulins



L'extension du périscolaire implique la création d'une nouvelle salle de classe ainsi que d'une pièce de stockage. L'ancien préau transformé en salle de classe a nécessité la création d'un nouveau préau en structure métallique. Les travaux sont en cours depuis plusieurs mois. Tout devrait être opérationnel après les vacances de la Toussaint.



Parc de jeux



Les travaux d'accès au nouveau parc de jeux situé dans un cadre idyllique au pied de la passerelle sont à présent achevés. Un chemin a été réalisé afin de faciliter son accessibilité aux plus petits ainsi qu'aux poussettes. Suite au vol de l'un des bancs, deux bancs provisoires ont été installés en attendant les nouveaux en bois.

Mise en place d'un dispositif de participation citoyenne

Suite à de nombreux cambriolages dans la commune, les Vantousiens ont décidé d'adopter une attitude solidaire et vigilante, dans l'intérêt et pour la tranquillité de tous.



Face aux problèmes récurrents d'incivilité et de cambriolage sur le territoire communal (plus de 200 récemment dans les 40 communes du secteur), la municipalité a décidé d'agir en s'inscrivant dans une démarche de participation citoyenne. Une réunion publique animée par le capitaine Gillard et le major Moretti de la communauté de brigade des gendarmeries de Vigy et Courcelles-Chaussy s'est déroulée au centre socioculturel devant un public nombreux et curieux.

Bertrand Brigaudeau, le maire de la commune, a notamment proposé de sensibiliser et d'associer les habitants aux forces de l'ordre public quant à la surveillance de leur environnement proche. Cinq secteurs ont ainsi été définis dans la commune : le centre village, les lotissements du Mi-Mangenot, du Coteau du Soleil, du Clos du Moulin et des Hauts-Jardins. Il a été ensuite demandé des volontaires disponibles et vigilants pour chaque secteur afin de faire office de référent entre la municipalité et la gendarmerie. Plusieurs personnes se sont déjà proposées. En cas de cambriolage, ils seront informés et des réunions annuelles permettront de débattre dans le but d'améliorer ce dispositif. Une fois toutes les conditions réunies, un protocole d'accord sera signé entre les différentes parties. Un panneau jaune avec un gros œil, stipulant que la commune adhère à cette démarche citoyenne, sera ensuite placé aux entrées de la commune.



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Metz Métropole vous aide dans la rénovation de votre logement et propose des subventions aux propriétaires privés pour améliorer leur logement en réalisant des économies d'énergie et/ou d'adaptation au vieillissement. Cette opération concerne les logements anciens (plus de 15 ans) et couvre les 44 communes de la Métropole.

Qui est concerné ? Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur de logements occupés ou vacants, vétustes, inconfortables, non décents ou insalubres, et que vous souhaitiez les rénover, cette opération vous concerne. En tant que propriétaire occupant, vous pouvez être bénéficiaire si vos ressources sont inférieures aux plafonds fixés ci-dessous par l'Anah :

Ménage composé de :	Ressources très modestes	Ressources modestes
1 personne	14 508 €	18 598 €
2 personnes	21 217 €	27 200 €
3 personnes	25 517 €	32 710 €
4 personnes	29 809 €	38 215 €
5 personnes	34 121 €	43 742 €



Quels travaux ? L'opération concerne, en priorité, les travaux liés à la lutte contre l'habitat indigne, insalubre ou non décent et contre la précarité énergétique, ainsi que les travaux permettant l'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

À quelles aides puis-je prétendre ? Pour les propriétaires bailleurs, la subvention est calculée en fonction de la typologie des travaux et de l'état de dégradation du bâti. Elle est soumise à conditions. Les logements financés devront faire l'objet d'une convention avec l'Anah pendant une durée de 9 ans avec un loyer plafonné et pour des locataires disposant de ressources inférieures à un certain plafond. Pour les propriétaires occupants, la subvention est soumise à des conditions de ressources et peut représenter 25 % à 50 % d'un montant de travaux subventionnables plafonné à 20 000 € HT.

Habiter Mieux, une aide complémentaire : En complément de cette subvention, vous pouvez prétendre à une prime « Habiter Mieux » versée par l'Anah si vos travaux permettent une amélioration de 25 % minimum pour les propriétaires occupants et 35 % pour les propriétaires bailleurs.

Pour les copropriétaires : Un accompagnement à destination des copropriétés dégradées peut également vous être proposé afin de réaliser des travaux dans les parties communes (ex : Travaux de sécurisation, économie d'énergie...).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.monprojetanah.gouv.fr

Ou contactez le CALM - SOLIHA Moselle - 24 rue du Palais à Metz - Tél. 03 87 75 32 28



Impasse des
Vignerons au
Mi-Mangenot

Fêtes des Voisins 2018



Au Clos du Moulin



Rue Jean-Julien Barbé



L'exode : Lors de la dernière guerre, entre le premier septembre 1939 et le 10 mai 1940, les habitants de 300 communes de Moselle reçoivent l'ordre de quitter leurs foyers pour éviter l'offensive attendue de l'armée allemande. 300 000 Mosellans quittent ainsi leurs maisons pour rejoindre des villages qui acceptaient de les accueillir dans des départements situés au sud de la ligne de démarcation.

Ainsi, les habitants de Nouilly sont partis à l'Isle Jourdain dans la Vienne, ceux de Mey à Samatan dans le Gers... Nombreux habitants de Vantoux de l'époque ont été accueillis à Marcillac-la-Croisille, charmant petit bourg Corrèzien situé au cœur du Limousin, à 25 km d'Argentat et de Tulle, à quelques 700 km de Vantoux. D'autres dans des communes voisines : La Roche Canillac, Clergoux ou encore Saint-Pardoux-la-Croisille.

Aujourd'hui, tous les habitants de Vantoux accueillis à Marcillac-la-Croisille sont décédés... Par contre il en reste encore quelques uns dans la commune qui sont nés là-bas dans les années 40 comme Madame Renée Hanry, Vantousienne qui a toujours gardé contact avec ce village dans lequel elle est régulièrement retournée depuis toute petite. Elle raconte...

« Je me souviens que ma maman Odette Muller avait 17 ans quand elle a été expulsée à Marcillac. Elle y a rejoint son frère aîné Pierre Muller (ancien maire de Vantoux). Elle était logée chez eux et allait tous les jours garder les moutons dans la ferme des parents de mon père, et elle faisait des travaux comme le ménage, la lessive... Quand elle rentrait chez mon oncle, elle avait quelquefois du beurre ou des œufs frais en guise de paiement, car on lui offrait le couvert là où elle travaillait. Elle faisait également quelques petits travaux de couture avec Mme Alice Landour qui était aussi là-bas et qui devait aider dans un hôtel-restaurant chez Marrouby. Elle s'est mariée le 21 janvier 1945 à Marcillac et y a vécu jusqu'à son décès. D'autres personnes se trouvaient également à cette époque à Marcillac, comme Madame Lucie Charrette et son fils Gérard (ancien président de la Lyre Sportive) ».

Parmi les nombreux habitants expulsés à Marcillac-la-Croisille, il y avait aussi André, Camille et Lucie Aubert (qui habitaient l'ancien moulin du village), M. Beck (qui tenait l'ancien café) ou encore M. Landour...



Quelques anciennes photographies du village

Ce charmant petit bourg est aujourd'hui habité par 835 Marcillacoises et Marcillacois. Il possède une base nautique, deux plages surveillées, un camping 3 étoiles et de nombreux commerces. Plusieurs manifestations animent la commune tout au long de l'année : feu d'artifice, apéritif-concerts, théâtre, marché de pays, fête votive... ainsi que des compétitions internationales de ski nautique sur son immense lac artificiel de 230 hectares (photo).



Une nouvelle place inaugurée

Sur l'initiative de Thierry ROBINET, correspondant RL, la municipalité de Vantoux a décidé de rendre hommage à cette commune en inaugurant une place à son nom.

« Cette nouvelle place Marcillac-la-Croisille devient ainsi le trait d'union entre nos deux communes » a précisé le maire Bertrand Brigaudeau lors de son allocution. « J'ai une pensée pour mon homologue de Marcillac, M. Jean-Louis Bachellerie, et à travers lui, j'adresse au nom des réfugiés de Vantoux notre plus profonde gratitude à la population de Marcillac » a-t-il rajouté. De part cette initiative, la municipalité de Vantoux tient ainsi à rappeler aux Vantousiens d'aujourd'hui une belle page de l'histoire communale et à faire ainsi perdurer son souvenir. Et surtout à rendre hommage à ce petit bourg du Limousin qui a si gentiment accepté d'accueillir ses habitants dans une période difficile.

Thierry ROBINET



Pique-nique inter-associations



Organisé conjointement en juillet par les associations AQVV (Association pour la Qualité de la Vie à Vantoux) et ATV (A Tout Vent) à l'ombre des arbres du magnifique parc de la mairie mis à disposition par la municipalité, ce premier pique-nique ensoleillé a été très apprécié par la cinquantaine de convives présents. Salades, grillades et boissons en tous genres se sont échangées de tables en tables dans une très bonne ambiance de village. Lors d'une petite allocution, les présidentes des deux associations étaient ravies de la tournure de cette manifestation conviviale qui sera, à coup sûr, reconduite en 2019.



Ça bouge à la Lyre Sportive !

Episode 1, juillet 2018 : La Lyre est en sommeil

Créée par une bande de copains du village il y a 53 ans, cette association sportive a réussi à perdurer plus d'un demi-siècle. Et cela malgré de faibles moyens financiers et des infrastructures modestes. Nombreux présidents, entraîneurs et joueurs s'y sont succédé mais l'âme du club a toujours subsisté. D'ailleurs, tous ceux qui y ont joué en ont gardé de merveilleux souvenirs. Son président Florian Muller est le premier à regretter cette décision : « *Je dirige ce club depuis trois saisons et je n'y ai connu que de bons moments. Notamment la montée des deux équipes la saison dernière. Un problème de recrutement d'arbitres a pénalisé le club de 16 points. Plus quelques tensions internes et 25 joueurs qui ont décidé d'aller voir si le gazon est plus vert ailleurs. Je ne voyais pas d'autres alternatives que de tout arrêter* ». Suite à sa dernière assemblée générale, la Lyre Sportive a décidé de se mettre en sommeil, en espérant sa renaissance dans les deux ans, après quoi elle sera rayée des listes de la Ligue Lorraine de Football.

Episode 2, septembre 2018 : La Lyre repart en 4^e division

Un nouveau comité a récemment été mis en place avec à sa tête un jeune président motivé, Jérémy Frappin. Et une nouvelle équipe de football vient de s'engager en 4^e division. Tous les joueurs intéressés par ce nouveau projet sont bien sûr les bienvenus. Jérémy et son staff vous attendent.

Contact : 06 25 92 18 96

Le « Met » à Vantoux

Transports en commun : Petit rappel de la desserte communale

La commune de Vantoux est desservie par la ligne C13 et la ligne P109 du réseau LE MET' :

- La ligne C13 circule du lundi au samedi, de 5 h à 21 h ainsi que tous les dimanches et jours fériés.
- La ligne P109 circule du lundi au samedi en services réguliers de 5 h 15 à 20 h 30, à raison d'un bus toutes les heures et certains services sont proposés sur réservation. Elle circule également les dimanches et jours fériés avec des circuits proposés sur réservation uniquement. Pour vous inscrire et réserver votre trajet, téléphonez au 0800 00 29 38 (service et appel gratuits) ou connectez-vous sur lemet.fr, rubrique « Se déplacer / Service de réservation ».

Voyager en règle : Pour voyager en règle, il suffit de présenter son titre de transport (ticket ou carte) devant le valideur de votre bus. Vous disposez ensuite d'une heure pour voyager comme bon vous semble sur l'ensemble du réseau LE MET' (bus / METTIS / TER dans les gares du périmètre urbain de Metz Métropole), y compris en correspondance et aller/retour.

Vous n'avez pas encore de titre de transport ? Le café Au Caveau de Vantoux (33 rue Jean-Julien Barbé) vend les titres de transport LE MET'.



Vous n'avez pas encore de carte SimpliCitéS LE MET' ? Commandez-la depuis votre domicile sur lemet.fr. Vous aurez ensuite la possibilité de vous connecter sur l'espace sécurisé de la boutique en ligne LE MET' pour la recharger du titre de transport de votre choix.

Besoin d'un renseignement ? Les agents commerciaux de l'Espace Mobilité vous accueillent du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30. Le centre de relation client est quant à lui ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 20 h et le samedi de 7 h à 19 h.



Avec Vantoux Loisirs

Toujours autant de succès pour la journée détente organisée par l'Association Vantoux Loisirs : 60 marcheurs le matin et 150 convives à midi pour déguster les cochons à la broche préparés par Régis et sa bande.

Nouvelles têtes à l'école

Bonne rentrée à tous ! 😊



De gauche à droite :

Sandrine Kremer,
enseignante de Moyenne et Grande Section

Cassandra Watrinet,
enseignante de Cours Préparatoire

Nicolas Mortel, enseignant qui effectue
le complément de temps partiel de Mme
Dieudonné en PS/MS le mardi et la décharge
de direction de Mme Jayet en CM₁/CM₂ le lundi

A propos de...

La cabine à livres

Voilà bientôt un an que nous avons transformé la cabine téléphonique du village en une originale « cabine à livres ». Il était important de conserver ce mobilier urbain, voué à la destruction.

C'est donc devenu un « emballage » pour les livres que vous souhaitez faire découvrir. C'est également un relais d'émotions, de plaisirs. « *J'ai vraiment adoré ce roman...* ». « *Ce livre mérite d'être partagé...* ». « *J'ai tellement aimé ces pages, je vous les offre...* ». Voilà le concept.

Nous l'avons volontairement aménagée que de quelques étagères. Mais d'y trouver ces rayonnages encombrés, des cartons posés au sol contenant des livres cornés, abîmés, sales... nous laisse penser que certains confondent l'endroit avec la déchetterie !

Merci d'en prendre soin de notre petite cabine à livres... C'est tellement plus agréable ! Avec toute ma sympathie.

Béatrice POUSELER



Finie la gym avec Vantoux Loisirs

L'activité Gymnastique qui existait depuis de nombreuses années au sein de l'Association Vantoux Loisirs s'arrête, la coach Sophie ne pouvant plus assurer les cours les lundis.

Club des aînés

La reprise a eu lieu mardi 18 septembre dernier. Les aînés du village âgés de 60 ans et plus sont invités à se retrouver chaque mardi de 14 à 18 h dans la petite salle du foyer communal pour des après-midis récréatifs. Au programme : parties de cartes, atelier d'art floral (une fois par mois), couvail... Un goûter offert par la municipalité est également servi avec le sourire par Madeleine Fogelgesang et Marie-Anne Altendorff.

Ça s'est passé au péri



Les enfants du péri ont vécu la coupe du monde de football à leur façon

D'abord lors d'un repas quand la salle de restauration du péri scolaire de l'école les Moulins s'est mise à l'heure de la coupe du monde de football. Dans une ambiance euphorique, les jeunes écoliers, tous supporters inconditionnels de l'équipe de France, ont brandi drapeaux, fanions et ballons en criant tous en chœur un « Allez les Bleus » qui a sans doute été entendu jusqu'en Russie ! Et aussi en créant leur album façon « Panini ». L'idée avait germé dans la tête de quelques enfants fan de football. Séverine Haffner, directrice de la structure gérée par les PEP 57 et son équipe ont relevé le défi. Une maquette a d'abord été réalisée grâce à la participation d'un parent d'élève. Tous les enfants ont ensuite été photographiés individuellement avec leur plus beau maillot de football et le tour était joué ! Ne restait plus qu'à coller les photos sur lesquelles tous s'étaient identifiés à leur idole : Ainsi, au fil des pages de l'album, on découvre Gabriel Messi, Mila Griezmann, Norah Umtiti, Angelo Pogba, Chloé Lloris ou encore Maxime Mbappé... Ne restait plus qu'à les imprimer, après quoi, chacun des enfants du péri scolaire est reparti avec son album souvenir personnalisé.



Quand le péri se met au scrapbooking

« Ce loisir créatif consiste à introduire des photographies dans un décor, dans le but de les mettre en valeur par une présentation originale ». Cette nouvelle forme d'art s'est invitée au péri scolaire. Initiative sous la houlette de Séverine Haffner, directrice de la structure et d'une maman d'élève qui est venue partager sa passion avec les enfants du péri scolaire. Sans oublier Marylin qui a apporté avec elle des trésors de papiers multicolores et de décorations en tous genres. Les enfants n'ont eu que l'embarras du choix pour confectionner et décorer de jolies boîtes pour leurs mamans.

Un jardin pédagogique à l'école



A l'initiative de Mmes Aubertin, Dieudonné et Reyter, maîtresses des classes de maternelles et CE1 de l'école les Moulins, un fabuleux jardin pédagogique a été créé dans l'enceinte de l'école. Il est entretenu et géré sur le temps scolaire par les enfants eux-mêmes. On y trouve, outre des haies d'arbustes, de jolis bacs remplis de fleurs de toutes les couleurs, quelques jardinières et différentes graminées. Mais aussi des petites parcelles délimitées où ont été plantés radis, potirons, tomates, choux, fraises, condiments et même des herbes aromatiques. Sans oublier un hôtel à insectes, des mangeoires pour les oiseaux ainsi qu'un composteur. Deux affreux épouvantails fabriqués par les enfants cohabitent sur le site et surveillent de près ce jardin merveilleux qui vit au rythme des saisons de l'année scolaire.

L'entreprise « Tri d'Union »

DONNEZ UNE SECONDE VIE A VOS TEXTILES !

Savez-vous que 90 % des textiles peuvent être réemployés ou recyclés ? Vêtements, chaussures, linges de maison sont des pièces que vous avez choisies, portées et appréciées... Offrez-leur une seconde vie !

En moyenne, 1 300 tonnes de textiles sont encore jetées dans les poubelles de Metz Métropole chaque année. Pour réduire cette quantité, deux solutions simples :

- Le don à des associations.
- Le dépôt dans les bornes « Le Relais » implantées sur le territoire.

La commune de Vantoux a décidé de rejoindre la démarche de collecte des textiles menée par Metz-Métropole, conventionnée avec l'entreprise d'insertion mosellane Tri d'Union installée à Stiring-Wendel.



Au mois d'août dernier, un point d'apport volontaire pour les textiles, linges de maison et chaussures a été installé rue Jean-Julien Barbé, à l'entrée du parc communal.

Cette initiative favorise le don plutôt que l'incinération. Elle permet la réduction des déchets textiles dans les ordures ménagères et apporte une solution de proximité aux habitants qui peuvent ainsi trier et évacuer leurs anciens textiles dans une filière maîtrisée et contrôlée.

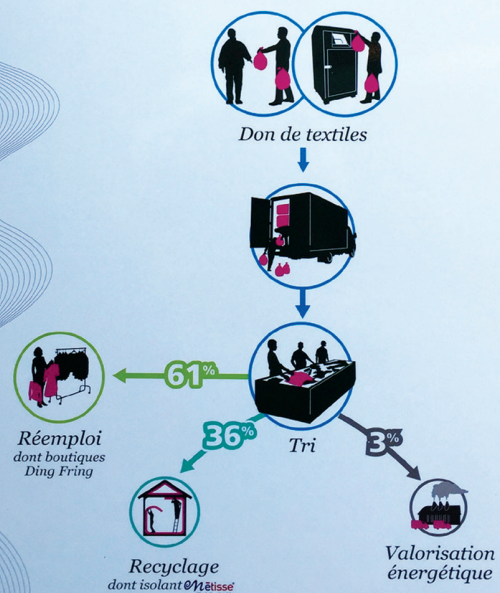
65 bornes sont implantées sur le territoire de Metz Métropole. Elles accueillent tous les textiles, linge de maison, chaussures liées par paire et la petite maroquinerie, propres et secs, y compris en mauvais état.

LE RELAIS

Grâce à vos dons, Le Relais :

- crée un emploi durable par semaine depuis près de 35 ans
- crée des emplois pour tous, partout en France, dans les villes et en zone rurale
- donne une 2^{ème} vie aux textiles et participe à la réduction des déchets
- est leader de la collecte et de la valorisation textile en France

Que deviennent vos vêtements ?



www.lerelais.org

En 2017, quelques 242,5 tonnes de textiles, linges de maison et chaussures ont été collectées dans ces bornes. En moyenne, 60 % des articles sont vendus dans des friperies solidaires ou exportés dans les centres « Le Relais ». Les pièces trop usées sont recyclées en isolant ou en chiffon. Cette démarche permet aussi de créer des emplois au profit de personnes en difficulté.



Infos pratiques

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI :

9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h

MARDI : 9 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h 30

HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA PETITE-VOËVRE

LUNDI, JEUDI : 14 h - 18 h 30

MARDI, MERCREDI, VEND, SAM : 9 h 30 - 18 h 30

DIM : 9 h 30 - 12 h 30 Fermée les jours fériés

PERMANENCES D'ELUS : Les adjoints au maire Françoise Jan, Antoine Dorr et Jacky Kam assurent des permanences matinales en mairie. De son côté, M. le maire Bertrand Brigaudeau est à votre disposition sur rendez-vous. Les administrés souhaitant contacter un de ces élus peuvent prendre rendez-vous en téléphonant en mairie aux heures d'ouverture au 03 87 36 61 09.

RAPPEL : Concernant le ramassage des ordures ménagères, la municipalité rappelle aux Vantousiens que les conteneurs sont à sortir sur le trottoir après 20 h le lundi soir.



Par contre, trop de conteneurs restent souvent une bonne partie de la journée du mardi sur la voie publique. Une fois vide, une simple rafale de vent suffit à les faire rouler et tomber, parfois près de la route (photo...). Pour la sécurité de tous, il est recommandé de les rentrer au plus tôt.

« Le coq effrayé par le ballon ». Joli cliché pris depuis son jardin par Brigitte Muller, une habitante de la commune



Agenda

Mercredi 31 octobre 2018 :

Soirée Halloween organisée par la Lyre Sportive.
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

Dimanche 11 novembre 2018 :

Centenaire de l'Armistice de 1918

Messe en l'église Sainte-Lucie de Vallières.
Dépôt de gerbes au monument aux Morts de Vantoux et remise de récompenses.

Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet
(Horaires à confirmer)

Samedi 24 et dimanche 25 novembre 2018 :

Exposition d'automne organisée par la municipalité.
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

Lundi 31 décembre 2018 : Soirée nouvel an organisée par Vantoux Loisirs. Centre socioculturel

Dimanche 6 janvier 2019 : Vœux de la municipalité.
Accueil des nouveaux Vantousiens.
Remise des diplômes des maisons fleuries et des décorations de Noël.

Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

CORRESPONDANT DU RÉPUBLICAIN LORRAIN A VANTOUX

Thierry ROBINET

Tél. 06 75 92 91 96

Courriel :

robinet.thierry@numericable.fr



Etat-Civil

Décès

- Georges SCHUMENG, le 1er juin 2018
- Pierrot THISSE, le 19 juillet 2018 (Alice Sar)
- Marie-Jeanne HIRTZ, née GRANTIL, le 9 août 2018 (Alice Sar)
- Marie FLEISCHER, née DITSCH, le 16 août 2018 (Alice Sar)
- Léontine STEMLER, née TILLEMENT, le 22 août 2018 (Alice Sar)
- Jean-Claude MEYER, le 23 août 2018

Naissances

- Suzanne MARTIN, le 8 mai 2018
- Laurette MARTIN, le 8 mai 2018
- Agathe MEREL, le 20 juillet 2018

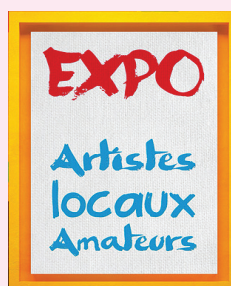
Mariages

- Guillaume SALLÉ et Marie MULLER, le 16 juin 2018

Antonin DUCH
et Laura NASSO,
le 11 août 2018



Exposition d'automne



Cette année, l'exposition aura lieu les 24 et 25 novembre 2018, au centre socioculturel de Vantoux. Le vernissage, présidé par notre Maire entouré de tous les artistes, se fera le samedi 24 novembre à 14 h.

Tout au long du week-end, vous aurez le loisir de découvrir des œuvres originales et d'échanger avec les artistes en toute convivialité. Venez nombreux, les artistes et l'équipe d'organisation ont besoin de vous. Et la fête n'en sera que plus belle ! Si vous voulez vous y inscrire, n'hésitez pas à vous faire connaître (rapidement) auprès de la mairie. Amicalement et artistiquement vôtre.

Le bulletin d'inscription est à retirer en mairie ou à demander par e.mail : mairie-vantoux@wanadoo.fr

Pour tous renseignements,
Béatrice POUSELER : 06 63 94 25 46

Geneviève Millet, figure communale



Peu nombreux sont les Vantousiens qui ne connaissent « la Geneviève ». Cette sympathique retraitée de 84 ans est la figure emblématique du village. Toujours alerte et d'une mémoire sans faille, elle nous raconte les meilleurs moments de sa vie dans la commune qu'elle n'a jamais quittée.

Née à Vantoux en avril 1934, Geneviève Millet habite toujours la maison familiale depuis quatre générations, celle-là même où habitait jadis son oncle Jean-Julien Barbé, célèbre historien, bibliophile, archiviste et érudit du pays messin, natif de Vantoux, et qui a donné son nom à la rue principale du village.

« Petite, j'ai fréquenté l'école communale durant toute ma scolarité. Ensuite j'ai aidé mes parents au dur travail des champs : on avait environ vingt ares de vignes à entretenir, trois vergers, un potager, mais aussi quelques poules et plus de cent lapins que j'allais vendre au marché de Metz à vélo ! Durant la guerre, comme mon père travaillait aux chemins de fer, on est resté à Vantoux. J'ai ainsi fréquenté l'école allemande du village chez M. Klein. J'ai ensuite travaillé 35 ans comme femme de service dans la commune et à l'ancienne école Jean Prouvé. J'appréciais beaucoup le contact avec les enfants ! »



Dans ma jeunesse, j'adorais participer au couarail, histoire de discuter de tout et de rien avec mes copines de l'époque : L'Eliane, l'Odette, l'Huguette, la Gabrielle, la Berthe, la Jacqueline et la Julienne. Malheureusement, la plupart sont décédées et me manquent beaucoup. Je suis maintenant la dernière du village à parler le vrai patois lorrain ».

Aujourd'hui, Geneviève aime toujours jardiner, s'occuper de ses fleurs et de ses deux chats. Chaque vendredi après-midi, elle se rend à la maison de retraite du village et passe un petit moment avec chacun des résidents « Ils m'attendent impatiemment. Je les aime tous ! ». Beaucoup la croisent aussi quand elle fait ses courses. « J'y vais en bus mais il y a toujours un gentil voisin pour me ramener ! ».

Pour entretenir sa forme, elle se rend toujours à pied chez son docteur, à la pharmacie distante de deux kilomètres ou encore au cimetière. « J'ai toujours vécu « à la dure » et je ne m'en suis jamais plainte : il n'y a jamais eu l'eau courante dans ma maison. Seul un puit dans une dépendance fait office de point d'eau. Pour laver mon linge, j'ai fréquenté le lavoir communal depuis toute petite. Aujourd'hui, je profite de temps en temps de la machine d'une amie. A la maison, pas de poste de télévision. Je n'écoute que la radio : France Bleu pour la musique et je ne manque jamais la messe dominicale sur France Culture. J'aime aussi participer à la plupart des manifestations du village, surtout le repas des anciens ! ».

Toujours bon pied bon œil du haut de ses 84 printemps, les Vantousiens auront encore longtemps l'occasion et le plaisir de croiser « la Geneviève » !

Thierry ROBINET



« J'aime toujours jardiner
et m'occuper de mes fleurs »